

# Un équipement multifonctionnel qui dynamise le territoire

L'Agglomération de Chaumont a souhaité implanter un nouveau complexe multi-activités sur son territoire dans le but d'améliorer les services, sportifs et culturels, proposés à ses habitants.



© Agglomération de Chaumont

A l'extérieur, le site dispose d'un vaste espace extérieur avec un bassin ludique de 263 m<sup>2</sup> (1,20 m de profondeur), un pentagliss de 4 pistes et des plages végétales engazonnées.

Le complexe sportif et culturel Palestra s'inscrit dans un projet de territoire, avec l'objectif de remplacer les trois piscines vétustes de l'agglomération de Chaumont, tout en proposant un site multifonctionnel pour répondre aux attentes sportives et culturelles (voir zoom). *“C'est un projet ambitieux qui n'était pas un luxe mais vraiment une nécessité pour notre bassin de vie de 47 000 habitants et de 63 communes et au-delà de notre agglomération, qui a trop longtemps souffert de l'absence d'un équipement à la dimension du territoire”* argumente Stéphane Martinelli, président de la Communauté d'Agglomération de Chaumont.

Pour cela, la collectivité a été accompagnée par Mission H<sub>2</sub>O, assistant à maîtrise d'ouvrage : *“C'est un travail régulier et de confiance durant cinq ans, entre l'étude de faisabilité, la définition des besoins en fonction de la taille de l'agglomération, le choix du maître d'œuvre ou encore l'accompagnement dans le projet de fonctionnement. Le résultat est à la hauteur des attentes avec un équipement aquatique, sportif et culturel structurant pour le territoire”* décrit Stéphane Bardoux, dirigeant de Mission H<sub>2</sub>O.

## Un contrat de DSP de 5 ans

Au regard de la forte spécificité des métiers liés à l'exploitation de ce type d'équipement et de l'ampleur des contraintes techniques et sanitaires pesant sur le secteur des activités aquatiques, l'Agglomération de Chaumont a fait le choix de confier la gestion de l'exploitation de cet équipement à un opérateur spécialisé dans le cadre d'une délégation de service public. La collectivité a donc désigné la société récréa pour un contrat de 5 ans. Ce contrat de DSP *“présente les meilleures garanties pour exploiter de manière optimisée cet équipement tout en maîtrisant les coûts et en réduisant les risques d'exploitation”* d'après le président de l'agglomération.

Le contrat prévoit de verser au délégataire une compensation financière pour contraintes institutionnelles de service public en contrepartie de la mise à disposition, annuelle et forfaitaire, notamment de l'accueil des classes élémentaires, des associations sportives à titre gratuit. Ce contrat permet de dégager des économies d'échelle substantielles de l'ordre de 350 000 €/an au regard du coût de fonctionnement des équipements actuels.

### Une offre complète

A l'intérieur, le bassin sportif de 25 m, avec 6 lignes d'eau (de 1,80 à 3 m de profondeur), est principalement utilisé par les nageurs. Cinq créneaux par semaine (1 h 30 le matin du lundi au vendredi et tout le samedi matin) leur sont d'ailleurs réservés, le système de réservation post-covid ayant donné entière satisfaction aux habitués. Pour compléter, la halle bassin comprend également un bassin ludique et d'apprentissage de 189 m<sup>2</sup> (2 lignes d'eau) avec cascade, lits massants, plaque à bulles ou encore rivière à contre-courant. Les usagers ont aussi accès à un bassin d'activités de 80 m<sup>2</sup> (1,25 m de profondeur) et une pataugeoire de 39 m<sup>2</sup> avec des jeux aquatiques.

A l'extérieur, l'établissement dispose d'un bassin ludique de 263 m<sup>2</sup>, pour une utilisation uniquement estivale, d'un pentagliss de 4 pistes et des plages végétales engazonnées et arborées. Par ailleurs, l'espace bien-être est équipé de deux saunas, un hammam, deux spas, un espace de douches (douches sensorielles, douches massantes et seau à bascule), un lieu de détente de 70 m<sup>2</sup> et un solarium de 98 m<sup>2</sup>.

Au niveau technique, la filtration de l'eau des bassins s'effectue grâce à 5 filtres composés de granulés de verre recyclé : une solution qui offre une meilleure finesse de filtration et moins de perte de charge que le sable. De plus, de manière classique, la désinfection s'effectue avec du chlore gazeux.



© Agglomération de Chaumont

*D'après les estimations initiales, le centre aquatique devrait accueillir environ 220 000 usagers par an, dont plus de 35 000 scolaires.*



Générateur certifié de joies aquatiques







← Gamme spécial Kids réservée aux enfants !

Parcours  
FITNESS TRACK



Demandez nos brochures  
au **03 44 94 47 10** ou  
[cdld@parcsingenierie.com](mailto:cdld@parcsingenierie.com)

RDV sur  
[wibit.cdld.fr](http://wibit.cdld.fr)

## Apprentissage de la natation et activités

Bien évidemment, la première vocation du centre aquatique est de répondre aux besoins d'apprentissage de la natation des scolaires et du grand public. Depuis le 13 septembre, 12 créneaux hebdomadaires (3 classes/créneau) sont consacrés à l'apprentissage dit massé, soit 3 fois/semaine durant 3 semaines. En complément de cet apprentissage scolaire, l'établissement accueille des séances spécifiques dans le cadre de l'école de natation : 150 enfants sont abonnés à l'année (380 euros/an) avec une offre comprenant un cours/semaine et un accès illimité aux bassins. De plus, des stages de natation sont organisés durant les vacances scolaires (tous les jours durant une semaine) pour un coût de 60 euros/semaine.

Par ailleurs, Palestra s'inscrit dans une démarche de sport-santé en offrant de nombreuses possibilités d'activités. Ainsi, pour satisfaire toutes les envies, une large programmation d'activités aquasportives est proposée avec notamment de l'aquafitness (trois niveaux d'intensité), de l'aquabike et des activités exclusives proposées par récréa (BodyPalm, Aquafusion, Agoa...). "Jusqu'à présent, 35 séances hebdomadaires sont au planning et ce chiffre pourrait augmenter de 2 ou 3 supplémentaires en fonction des demandes et attentes des usagers" indique Axel Nepper, directeur du centre aquatique. Il faut compter 13 euros la séance d'aquasport "basic" et 40 euros/mois pour avoir un accès illimité à l'espace aquatique et aux activités "basic".

Ouvert depuis le 14 juillet, l'établissement a accueilli environ 5 000 personnes dès le premier week-end d'ouverture, et cet été c'est une moyenne de 800 à 1 000 personnes qui se sont déplacées quotidiennement. "Depuis la rentrée, les cours sont également remplis, grâce notamment à la mise en place d'abonnements flexibles (résiliables à tout moment) qui est un nouveau mode de fonctionnement nécessaire après la crise sanitaire. Sur les 450 abonnements au niveau des activités aquatiques, 400 sont flexibles" conclut Axel Nepper.

### FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Communauté d'agglomération de Chaumont
Assistant à maîtrise d'ouvrage	Mission H <sub>2</sub> O
Architecte	Agence Chabanne
Gestionnaire	récréa
Fournisseur bassin inox polymérisé	Myrtha Pools
Fournisseur contrôle d'accès	Elisath
Durée des travaux	2 ans
Surface totale	Bâtiment de 8 500 m <sup>2</sup> dont 2 710 m <sup>2</sup> pour le centre aquatique
Ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>Espace aquatique : 54 heures/semaine</li> <li>Espace bien-être : 75 h 30 / semaine</li> </ul>
Coût total	31,5 millions € TTC

Subventions :

- GIP Haute-Marne : 7 896 783 €
- Conseil départemental Haute-Marne : 2 700 000 €
- Conseil régional Grand-Est : 2 300 000 €
- DETR : 2 000 000 €
- FNADT : 700 000 €
- CNDS : 600 000 €
- Ministère des Sports : 400 000 €



L'établissement s'inscrit dans un projet de territoire dont l'ambition est de développer l'expérience des visiteurs autour de 4 dimensions : l'apprentissage de la natation, les activités sportives et aquatiques, le bien-être et le divertissement.



Le centre aquatique et sportif intègre plusieurs solutions énergétiques et environnementales, notamment des panneaux photovoltaïques et thermiques en toiture, une déshumidification thermodynamique, une ventilation double flux, des éclairages LED et une récupération de chaleur sur les eaux usées.

## Des bassins en inox polymérisés

- Pour des raisons d'esthétisme (qualité de lumière), d'entretien (plus facile) et de mise en oeuvre (chantier plus court), l'ensemble des bassins sont en inox polymérisé, technologie proposée par la société Myrtha Pools.
- "Les bassins ont composés d'une cuve en béton habillée avec des panneaux en acier inox. Le fond du bassin comprend une dalle en béton sur lequel nous positionnons une membrane armée avec de la fibre de verre. Quant aux bassins ludiques et d'activités et à la pataugeoire, ils disposent d'un fond souple supplémentaire : appelé PEM, c'est un tapis composé de fils de PVC entrelacés, d'une épaisseur de 10 mm. Il est installé entre la dalle béton et la membrane pour améliorer l'amortissement du sol." décrit Francis Balounaïck, responsable commercial Nord de la France de Myrtha Pools.

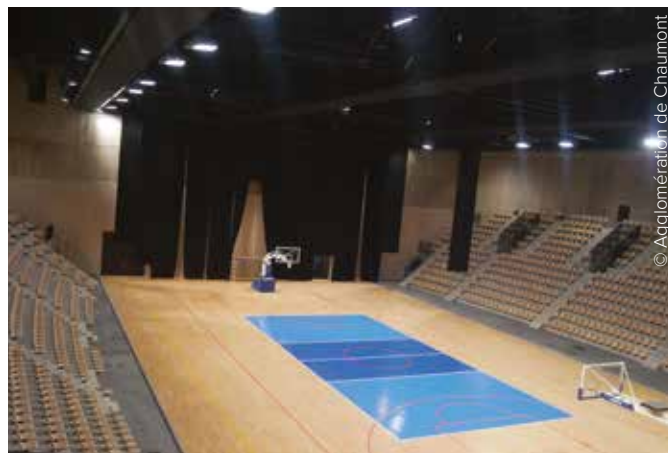
## ● Palestra : un équipement mutualisé piscine, sport et culture

Ce complexe sportif moderne vient également en remplacement de la salle Jean-Masson qui n'était plus en adéquation avec les résultats du Chaumont Volley-Ball Haute-Marne, ni au regard de la réglementation de la fédération nationale de Volley et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. *"Nous avons travaillé avec la collectivité sur un véritable site mutualisé, avec des espaces communs, comme le hall d'entrée, et une volonté de faciliter les déplacements des agents d'un espace à l'autre, sans ressortir de l'établissement. De plus, afin de répondre aux attentes d'un espace culturel de qualité, il a fallu prévoir de larges ouvertures pour l'installation de la scène, des locaux de stockage ou encore un éclairage et une sonorisation spécifique"* argumente Stéphane Bardoux, dirigeant de Mission H<sub>2</sub>O. Ainsi, D'une capacité maximale de 3 257 places, la salle polyvalente de Palestra présente différentes possibilités de configurations :

- un mode sport avec une tribune amovible de 500 places, soit 2 637 places au total ;
- un mode sport sans la tribune de 1 871 places ;
- un mode spectacle avec la tribune et un parterre de chaises de 3 053 places ;
- un mode spectacle avec la tribune et des places en fosses de 3 287 places.

Elle dispose de 12 loges, d'un espace de réception/conviivialité, d'un bar et d'une salle de réunion. Orientée vers le sport de haut niveau, elle accueillera notamment le club professionnel de volley-ball de Chaumont, pour ses entraînements, ses séances vidéo, de musculation ainsi que ses matchs.

Contrairement au centre aquatique, ce complexe sportif est géré directement par l'Agglomération de Chaumont.



© Agglomération de Chaumont

# Ciné PISCINE

OSEZ UN ÉVÉNEMENT  
ATYPIQUE

LE CINÉMA EN MAILLOT,  
LES PIEDS DANS L'EAU !



RETROUVEZ NOUS AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES DU 16 AU 18 NOV 2021



Contactez-nous :  
0826 382 383

[www.loops-audiovisuel.com](http://www.loops-audiovisuel.com)  
[contact@loops-audiovisuel.com](mailto:contact@loops-audiovisuel.com)